

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
NATIONAL OU INTERNATIONAL POUR L'ÉVALUATION ET LA RÉVISION
DU PAQUET DE SERVICES DE RÉDUCTION DES RISQUES (RDR)
LIÉS À L'USAGE DE DROGUES INJECTABLES**

Activités n° : 13082

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Les personnes qui s'injectent des drogues (PID) présentent un risque accru de contracter le VIH et le virus de l'HVC, en plus d'être victimes d'une surdose. Ainsi, l'usage de drogues injectables est responsable d'environ 10 % des nouvelles infections par le VIH et 23 % des nouvelles infections par le VHC dans le monde.

Le nombre de personnes qui s'injectent de drogue au Maroc est estimé à 1600 personnes en 2024. Parmi ces dernières, la prévalence du VIH est de 5,3 % et la prévalence de l'hépatite C est de 36,7 %. Par ailleurs, le nombre de personnes consommant des opiacés, tous modes d'administration confondus, est estimé à 4 500.

Au Maroc, la stratégie nationale de réduction des risques parmi les personnes qui s'injectent des drogues (PID) s'inscrit dans le cadre de la stratégie de lutte contre les addictions et dans la vision de la lutte contre le VIH/Sida, hépatites et IST et se réfère aux objectifs du développement durable (ODD). Depuis 2007, la politique nationale de réduction des risques adoptée par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale s'est concrétisée sur le terrain par la mise en œuvre des actions de prévention combinée offertes par des professionnels de santé et des équipes communautaires. Par ailleurs, la thérapie de substitution aux opiacés (TSO) a été lancée depuis 2010 et dont le nombre de bénéficiaires atteint presque 2000 personnes.

Les intervenants communautaires notamment, à travers les pôles concernés des différents centres d'addictologie offrent un paquet de services de RDR variés (information, sensibilisation, dépistage, orientation vers les soins, distribution du matériel d'injection stérile, activités de soutien psychosocial...), ce paquet n'a jamais été évalué et revu depuis son lancement en 2008, pour qu'il soit adapté aux personnes sous TSO, aux nouvelles pratiques d'injection, aux nouvelles substances consommées et aux nouveaux besoins émergents.

Dans ce cadre, la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies prévoit, à travers la subvention du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, l'évaluation du paquet de services de RDR et sa révision.

II. OBJECTIFS

1. Objectif principal :

Conduire une évaluation participative et révision du contenu et des normes du paquet de services de RDR offerts par les intervenants communautaires, en cohérence et en complémentarité avec les services dispensés par les pôles médicaux.

2. Objectifs spécifiques :

- Réaliser une revue documentaire et un rapport de benchmark international sur les services de RDR (Bonnes pratiques, composantes essentielles d'un paquet RDR, normes de prestation et modèles d'intervention communautaire...);
- Réaliser un état des lieux national du paquet de services de RDR offerts par les intervenants communautaires en cohérence avec les services dispensés par les pôles médicaux ;
- Évaluer toutes les composantes du paquet de services de RDR ;
- Proposer un paquet de services de RDR mis à jour et répondant aux besoins actuels.

III. POPULATION CIBLE

- Les intervenants communautaires œuvrant dans le domaine de la RDR ;
- Les groupes d'auto-support des usagers de drogues injectables ;
- Les professionnels de santé gestionnaires du programme national de prévention et de prise en charge des troubles addictifs à tous les niveaux (central, régional, provincial, local) ;
- Les professionnels de santé impliqués dans la mise en œuvre des activités de RDR.

IV. FONCTIONS/TÂCHES DU CONSULTANT/ DURÉE DE LA CONSULTATION

Le consultant collabore avec l'équipe du Service de la Santé Mentale et des Maladies Dégénératives, l'Unité de Gestion du Fonds mondial et d'autres partenaires pour l'élaboration du guide.

Cette consultation est prévue durant la période de mi-octobre à décembre 2026 pour une durée de 25 jours, répartis comme suit :

Tâches	Nombre de jours
- Revue de littérature : Directives de l’OMS, de l’ONUSIDA, du Fonds mondial ; EUDA... - Réaliser un rapport de benchmark (pays ayant un contexte similaire ou exemplaire en matière de RDR).	3 jours
- Identifier les intervenants communautaires et les acteurs impliqués dans les interventions de RDR. - Effectuer des entretiens avec des intervenants communautaires œuvrant dans le domaine de la RDR, les usagers des drogues injectables, les professionnels de santé (PS) gestionnaires du programme national de prévention et de prise en charge des addictions (niveau régional, provincial et local), les PS impliqués dans la mev des activités de RDR, les usagers des drogues injectables, - Visiter les squats et participer aux permanences terrain. - Évaluer le paquet de services RdR existant par référence aux normes nationales et/ou standards internationaux. Cette évaluation sera structurée autour des dimensions suivantes : ▪ Contenu du paquet de services (services offerts ; modes de dispensation, besoins actuels... ; ▪ Couverture par rapport aux objectifs et cibles nationaux fixés ; ▪ Ressources disponibles ; ▪ Accessibilité ; ▪ Qualité et sécurité ; L’évaluation doit couvrir : - la distribution du kit de prévention ; - la TSO ; - la sensibilisation, information ; - le dépistage des infections (HIV, HVC, TB, IST... ; - Orientation vers la PEC ; - Prévention et gestion des overdoses ; - Soutien psychosocial et médiation. - Évaluer les acteurs et les mécanismes de coordination.	7 jours (1 jour par site)
Élaborer le draft du document.	10 jours
Séance de travail au niveau du service de santé mentale pour validation du document.	1 jour
Animer un atelier de présentation du document préalablement validé avec le service.	1 jour
Finalisation du guide et soumission.	2 jours
Élaborer un rapport de consultation.	1 jour
Total	25 jours

V. LIVRABLES :

- Note méthodologique finalisée ;
- Draft du guide (Revue de littérature, rapport de benchmark, état des lieux national, nouveau paquet de services RDR...) ;
- Guide opérationnel en version finale ;
- Rapport de la séance de restitution et de validation ;
- Rapport de l'atelier de présentation du guide ;
- Rapport de consultation.

VI. QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en santé publique, avec une expérience souhaitable en gestion des programmes des addictions ;
- Expérience souhaitable dans les programmes de RdR liés à l'usage de drogue injectables ;
- Expérience dans l'élaboration des guides ou manuels ;
- Excellentes compétences en communication et en rédaction ;
- Maîtrise des outils bureautiques et des langues arabe et français.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard le **21 Octobre 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies ; 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : servicesantementale.delim@gmail.com, f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR pour le recrutement d'un consultant national ou international**

pour l'évaluation et la révision du paquet de services de réduction des risques (RDR) liés à l'usage de drogues injectables.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.